



PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024

Madame Isabelle Samson
Directrice de santé publique
Direction de santé publique de l'Estrie
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
300, rue King Est
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Madame la Directrice,

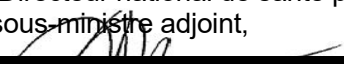
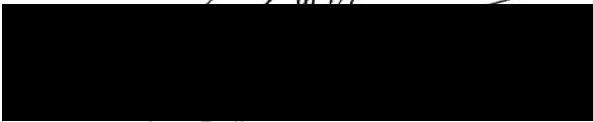
Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir de vous octroyer un financement récurrent non récurrent de 1 370 851 \$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, afin de déployer le projet Épanouir visant la promotion de la santé mentale en contexte scolaire. Ce financement vise plus précisément à soutenir les trois volets suivants :

- Volet 1 – Formation : 109 283 \$;
- Volet 2 – Postes d'agents de planification, de programmation et de recherche : 486 063 \$;
- Volet 3 – Postes de conseillers en promotion et prévention : 775 505 \$.

Un versement de 1 096 681 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Madame la Directrice, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M. Stéphane Tremblay, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

N/Réf. 24-SP-00364-006